

COMMUNIQUÉ DU Maire DE Choisy-le-Roi



CHOISY-le-ROI

Choisy-le-Roi, le 29 mai 2026

C'est avec une immense tristesse et une profonde émotion que la Ville de Choisy-le-Roi a appris le décès tragique d'un jeune Choisyen, Jonaël, âgé de 16 ans, survenu le mardi 26 mai dans l'après-midi à la suite d'une noyade au Parc interdépartemental des sports.

Au nom de la Municipalité, des élus et des agents de la Ville j'adresse nos pensées les plus sincères et nos plus profondes condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à ses amis.

Jonaël était un jeune garçon apprécié de tous, tant pour ses qualités humaines que pour son engagement. Investi auprès du service jeunesse de la Ville, il participait activement aux projets, aux actions et aux initiatives destinés à la jeunesse choisyenne. Son implication, son dynamisme et sa bienveillance ont marqué les équipes municipales ainsi que les nombreux jeunes qui ont partagé ces moments à ses côtés.

Jonaël était également un élève estimé au sein de son lycée, apprécié de ses camarades et de la communauté éducative. Son décès laisse aujourd'hui un vide immense auprès de celles et ceux qui l'ont connu.

Consciente de l'impact de cette disparition tragique, la Municipalité met en place un dispositif d'accompagnement adapté pour les Choisyens et les agents de la ville.

Un numéro de soutien psychologique est mis en place et est accessible dès le lundi 1^{er} juin au 01 88 29 50 74, de 9h à 12h puis de 14h à 17h.

Coordonné par l'association Espace Droits et Familles, en partenariat avec le MCATMS, coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale de la Ville, ce dispositif permettra aux jeunes, aux témoins, aux proches ainsi qu'à toute personne touchée par cet événement de bénéficier d'une écoute professionnelle et d'un accompagnement adapté.

Dans ces circonstances particulièrement éprouvantes, j'appelle chacune et chacun au respect de la douleur de la famille, à la solidarité et au recueillement.

Tonino Panetta

Maire de Choisy-le-Roi,

Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne